

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le 12 décembre 2005

Procès-verbal de la séance du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 12 décembre 2005 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore Laurentienne.

<b>Représentant(e)s et substituts</b>		Paul-Chagnon	Eric Beaulieu
Adrien-Gamache		Paul-de-Maricourt	
André-Laurendeau	Sylvain Daigle	Pierre-Brosseau	Louise Gervais
Antoine-Brossard	Marie-Elène L'Espérance (S)	Pierre-D'Iberville	
Armand -Racicot		Pierre-Laporte	Martine Monière
Bel-Essor		Plein-Soleil	Bruno Hivert
Bourgeois-Champagnat	Pascal-Dominic Delambre	Préville	Louis-Richard Bertrand
Carillon		Rabeau	Francis Girard
Charles-Bruneau	Marie-Josée Desjardins	Saint-Jean-Baptiste	Michel Parent
Charles-Le Moynes	Jean LeBrun	Saint-Joseph	André Taillefer (S)
Christ-Roi		Saint-Jude	
Curé-Lequin		Saint-Laurent	Stéphane Achim
D'Iberville	Mourad Heniche	Saint-Romain	Frédéric Jetzer
De La Mosaïque	Nadine Belzile	Sainte-Claire (Brossard)	Brigitte Blanchette
De Maricourt		Sainte-Claire (Longueuil)	
De Normandie	Martin Dion	Samuel-de Champlain (Brossard)	Thanh Trinh-Quang (M.)
Des Milles Fleurs	Claude Germain (M)	Samuel-de Champlain (Longueuil)	Michel Parent
Des Quatre-Saisons	Claude Brodeur (Mme)	Secondaire Participative L'Agora	Johanne Côté
Des-Quatre-Vents		Tourterelle	Valérie Brazier
Des Saints-Anges	Marie-Hélène Bacon	Comité EHDA	Carmen Poulin
Du Jardin-Bienville	Isabelle Gaudet		
Du Tournesol	Marc Bisson		
Félix-Leclerc	Diane Langlois	<b>Substituts</b>	
Gaétan-Boucher	Lyne Beaulieu	Gaétan-Boucher	Lucie Piscollo
Gentilly	Yves Gaumont		
Georges-Étienne Cartier	Manon D'Astous		
Georges-P.-Vanier	Stéphane Roy	<b>Personnes ressources</b>	
Gérard-Filion	Claude Carrière	Marcel Teasdale	
Guillaume-Vignal		Chantal Laforest	
Hélène-de-Champlain		Louis Gendron	
Hubert-Perron	Josée Labelle	François Houde	
Internationale de GFP	Natalie Normandeau	M. Denis Sylvestre	
Internationale St-Edmond	Normand G. Gravel	<b>Participants</b>	
Jacques-Ouellette		André Turgeon	
Jacques-Rousseau	Linda Bossé	Sylvain Lévesque, commissaire	
Jean-de-Lalande	Johane Bouchard	Mme Lise Audet VP Syndicat des employés de soutien de la CSMV	
Joseph-de-Sérigny	Rachel Viens (S)	M. Jean-François Laplante, Technicien en service de garde	
Lajeunesse	Sylvie Gaudreault		
Laurent-Benoît	Tony Trudel	Sylvie Picard, secrétaire administrative	
Le Déclic			
Les Petits-Castors	Pascale Choquette		
Lionel-Groulx	Lumbala Lievin (M)		
Marie-Victorin (Brossard)	Marie-Elène L'Espérance		
Marie-Victorin (Longueuil)	Murielle Saint-Lôt		
Maurice-L.-Duplessis			
Mgr-A.-M.-Parent			
Monseigneur-Forget			
Notre-Dame			

CP-624-12-12  
Adoption de  
l'ordre du jour

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Linda Bossé préside la rencontre. Le quorum étant constaté, elle souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 22.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour du 12 décembre 2005 est proposé par monsieur Normand Gravel avec modifications

### **Adopté à l'unanimité**

#### **L'ordre du jour adopté est le suivant :**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot de la présidente
  - Formation des membres des Conseils d'établissement (15 décembre)
  - Rencontre des présidents Fédération des comités de parents du Québec
5. Parole à la direction générale

#### **AFFAIRES EN COURS**

6. Projet de plan de réorganisation scolaire 2006-2011
  - 6.1 Questions d'éclaircissements
  - 6.2 Dépôt d'amendements
  - 6.3 Vote
7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des écoles et acte d'établissement (*Retour décembre*)
  - 7.1 Questions d'éclaircissements
  - 7.2 Dépôt d'amendements
  - 7.3 Vote
8. Capacité d'accueil
  - 8.1 Questions d'éclaircissements
  - 8.2 Dépôt d'amendements
  - 8.3 Vote
9. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements Commission scolaire pour l'année 2006-2007)
  - 9.1 Questions d'éclaircissement
  - 9.2 Dépôt d'amendements
  - 9.3 Vote
10. Répartition des services éducatifs dans les écoles 2006-2007 et localisation des classes spécialisées au primaire
  - 10.1 Questions d'éclaircissement
  - 10.2 Dépôt d'amendements
  - 10.3 Vote

#### **AFFAIRE NOUVELLES**

11. Nouveau régime pédagogique : ajout de 1 h 30 /sem au primaire vs transport scolaire
  - 11.1 Dépôt du document
  - 11.2 Questions d'éclaircissement (retour en mars)

PAUSE

12. Politique sur les frais chargés aux parents
  - 12.1 Dépôt du document
  - 12.2 Questions d'éclaircissement (retour en février)
13. Estimation de la part des services de garde aux coûts des activités administratives et aux activités relatives aux biens meubles et immeubles
  - 13.1 Dépôt du document
  - 13.2 Questions d'éclaircissement (retour en février)

PAUSE

**AFFAIRES INTERNES**

14. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2005
  15. Parole aux parents commissaires
  16. Parole aux représentants de l'ACPM.
  17. Parole au représentant EHDAA
  18. Transport du midi
  19. Service de garde
  20. Varia
    - Mémoire du comité de parents
  21. Correspondance
  22. Parole au public
  23. Levée de l'assemblée
- Optionnel : questions et réponses pour les couche-tard

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucune intervention

**4. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Linda Bossé informe tous les membres de la soirée de formation pour tous les membres des conseils d'établissement qui sera offerte le 15 décembre prochain à la salle Flore-Laurentienne à 19 h.

Il y a eu rencontre des Présidents des comités de parents organisée par la FCPO; il a beaucoup été question des frais facturés aux parents, de la diversité des programmes.

Madame Linda Bossé fait la nomenclature des différents documents remis ce soir.

Madame Linda Bossé précise, suite à une question, que si un parent membre du CE démissionne, la Loi précise que les parents du CE nomment un parent pour terminer le mandat. Toutefois, il est fortement recommandé de remettre le poste en élection lors de la prochaine assemblée générale.

**5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Marcel Teasdale souligne que la soirée de formation du 15 décembre a pour but de faciliter le partenariat de tous les participants du conseil d'établissement : profs, directions, parents, .... De plus, il souligne que les dossiers présentés ce soir s'inscrivent dans les priorités du comité de parents... reste à venir la clarification sur la répartition du budget-école, la masse salariale et les responsabilités du CE.

Il y aura discussion avec la présidente et les directions de services pour clarifier certains questionnements. De plus, une rencontre est prévue le 19 décembre prochain entre madame Linda Bossé, messieurs Tony Trudel et Denis Roy ainsi que madame Lucie Désilets dans le but de construire le partenariat souhaité.

Monsieur Marcel Teasdale souligne que monsieur Daniel Tremblay, directeur des ressources humaines pourra venir nous rencontrer en janvier pour discuter des moyens de pression. En terminant, il souhaite à tous un très joyeux temps des fêtes en famille.

Monsieur Denis Sylvestre sera présent plus tard afin de répondre aux questions et précisions (code budgétaire) sur l'estimation de la ventilation des budgets par année présentée pour les services de garde.

Madame Linda Bossé demande aux représentants de lui faire parvenir par courriel les réponses au sondage remis en début car très peu l'ont fait jusqu'à maintenant.

**AFFAIRES EN COURS**

Il est convenu de passer immédiatement au point 12 : Politique d'encadrement sur les frais chargés aux parents

Monsieur François Houde souligne que le document en consultation, remis séance tenante, émane de la résolution adoptée le 14 juin 2005 par le conseil des commissaires annonçant la volonté ferme de la CSMV de mettre en place une telle politique qui s'adresse à toutes les écoles mais pas aux centres. Il souligne les accises juridiques dont les articles 212.1 - 256 et 258 - 77.1 - 7 - 4- 4.1 et 4.2. Quelques articles de la politique présentée ce soir sont soulignés.

#### **6. Projet de plan d'organisation scolaire 2006-2011**

Madame Linda Bossé fait lecture de la proposition présentée par l'exécutif :

**CONSIDÉRANT** que la consultation concernant le *projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011*, présenté par la Commission scolaire Marie-Victorin, n'est pas terminée;

CP-625-12-12

**CONSIDÉRANT** que les audiences publiques portant sur *le projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011* sont prévues les 18 et 19 janvier 2006;

Plan de réorganisation scolaire

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents entend présenter un mémoire lors de ces audiences publiques;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents souhaite entendre et lire tous les mémoires présentés par les écoles avant de se prononcer sur ce *projet de plan de réorganisation scolaire*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Elène L'Espérance

**QUE** le comité de parents attende la fin de la consultation et des audiences publiques avant de se prononcer sur *le projet de plan de réorganisation scolaire 2006 – 2011*, présenté par la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adopté unanimement**

#### **7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des écoles et actes d'établissement (*Retour décembre*)**

CP-626-12-12

**CONSIDÉRANT** que le *plan de répartition et de destination des immeubles* est directement lié au *projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011*, présenté par la Commission scolaire Marie-Victorin;

Plan de répartition et de destination des immeubles

**CONSIDÉRANT** que les audiences publiques portant sur *le projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011* se tiendront les 18 et 19 janvier 2006 seulement;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents entend présenter un mémoire lors de ces audiences publiques;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents souhaite entendre et lire tous les mémoires présentés par les écoles avant de se prononcer sur ce *projet de plan de réorganisation scolaire*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Daigle

**QUE** le comité de parents attende la fin de la consultation et des audiences publiques portant sur *le projet de plan de réorganisation scolaire 2006 – 2011*, présenté par la C.S.M.V., avant de se prononcer sur le *plan triennal de répartition et de destination des immeubles et listes des écoles et actes d'établissement*.

**Adopté à l'unanimité**

CP-627-12-12

Capacité  
d'accueil

**8 . Capacité d'accueil (*Retour décembre*)**

**CONSIDÉRANT** que la *capacité d'accueil* des établissements est directement liée au *projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011*, présenté par la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT** que les audiences publiques portant sur *le projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011* se tiendront les 18 et 19 janvier 2006 seulement;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents entend présenter un mémoire lors de ces audiences publiques;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents souhaite entendre et lire tous les mémoires présentés par les écoles avant de se prononcer sur ce *projet de plan de réorganisation scolaire*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Labelle

**QUE** le comité de parents attende la fin de la consultation et des audiences publiques portant sur *le projet de plan de réorganisation scolaire 2006 – 2011*, avant de se prononcer sur la *capacité d'accueil* des établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adopté à l'unanimité**

Madame Linda Bossé souligne que souvent les recommandations qui émanent des conseils d'établissement sont acheminées directement à la CSMV et à la direction générale, un appui du comité de parents est fortement recommandé. Il faudrait tout simplement nous en faire parvenir une copie.

**9. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire pour l'année 2006-2007 (*Retour décembre*)**

Madame Linda Bossé fait lecture de la proposition remise par l'école Tourterelle

TOURTERELLE (Brossard, Saint-Lambert et arr. de Greenfield Park) (pédagogie par projet)

**Critères d'admissibilité**

- Les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup>, 4, 5 et 6 année) ne seront admis que s'ils viennent d'un autre établissement alternatif. Les autres demandes sont étudiées cas par cas.
- Les admissions en cours d'année ne sont possibles qu'aux élèves provenant d'un autre établissement alternatif.
- L'engagement des parents à participer le jour, comme coéducateurs, est considéré essentiel au projet éducatif.
- L'inscription est valable pour une année et doit faire l'objet d'une réinscription chaque année.
- Les parents doivent adhérer au projet éducatif de l'établissement Tourterelle.
- Pour assumer leur fonction de coéducateur dans l'école, les parents doivent participer, chaque année, à toutes les séances de formation, d'information et de coformation présentées à l'école.
- Les parents doivent avoir une attitude positive face aux élèves et faire preuve de souplesse, de créativité et de disponibilité.

- Les parents doivent être capables de travailler en équipe (parents, enseignants, personnes-ressources, élèves).
- S'il advenait que le nombre de familles répondant aux précédents critères soit supérieur au nombre de places disponibles dans un degré, l'école procédera à un tirage au sort parmi les familles acceptées dans le degré concerné.

#### Étapes de l'admission

- assister d'abord à une rencontre d'information,
- remplir le questionnaire : « Profil des nouveaux parents »,
- remplir le questionnaire d'inscription et le retourner à l'établissement avant la date limite. Ce questionnaire servira à ouvrir le dossier de l'élève (Il n'y a ni test, ni frais d'admission pour entrer à Tourterelle),
- ▶ se présenter aux entrevues fixées par l'école (présence requise des deux parents et de l'enfant). Ces entrevues ont pour but de s'assurer que la famille adhère au projet éducatif de l'école.

#### Ordre d'acceptation

- Les frères et sœurs des élèves fréquentant ou ayant déjà fréquenté l'école Tourterelle.
- ▶ Les enfants du personnel de l'école résidant sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin.
- ▶ Les enfants des anciens élèves de l'école Tourterelle habitant sur le territoire de la CSMV.
- Les élèves résidant dans les villes de Brossard et Saint-Lambert ainsi que dans l'arrondissement de Greenfield Park, à Longueuil.
- Les élèves résidant sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin.
- ▶ Les élèves extraterritoriaux en priorisant d'abord les enfants du personnel de Tourterelle, puis les enfants des anciens élèves de l'école.

CP-628-12-12

Politique  
d'admission

*Madame Josée Labelle propose l'adoption de la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation des jeunes dans les établissements de la commission scolaire pour l'année 2006-2007 en y intégrant les critères présentés par l'école Tourterelle sauf les points 2-3 et 6 au chapitre de l'ordre d'acceptation et de modifier le dernier alinéa des Étapes d'admission par se présenter aux entrevues fixées par l'école (présence requise de l'autorité parentale et de l'enfant). Ces entrevues ont pour but de s'assurer que la famille adhère au projet éducatif de l'école.*

**Adopté à la majorité** Pour : 31 Contre : 3 Abstentions : 9

#### 10. Répartition des services éducatifs dans les écoles 2006-2007 et localisation des classes spécialisées au primaire

Madame Linda Bossé fait lecture de la proposition présentée par l'exécutif

**CONSIDÉRANT** que la répartition des services éducatifs dans les écoles 2006 – 2007 et la location des classes spécialisées au primaire est directement liée au projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011, présenté par la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT** que les audiences publiques portant sur le projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011 se tiendront les 18 et 19 janvier 2006 seulement;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire n'a pas attendu la fin de la consultation et des audiences publiques avant d'effectuer les changements (proposés dans le projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011) dans

CP-629-12-12

Répartition  
des services  
éducatifs

son projet de *répartition des services éducatifs dans les écoles 2006 – 2007 et la localisation des classes spécialisées au primaire*;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire a fait comme si le *projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011* avait déjà été adopté par le Conseil des commissaires et par l'ensemble de ses partenaires;

**CONSIDÉRANT** qu'en agissant ainsi, la Commission scolaire ne respecte pas son propre calendrier de consultation et qu'elle tient pour acquis que le *projet de plan d'organisation scolaire 2006 – 2011* sera accepté tel quel, sans tenir compte des mémoires qui seront présentés aux audiences publiques;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie Gaudreault

**QUE** le comité de parents rejette le projet de *répartition des services éducatifs dans les écoles 2006 – 2007 et la localisation des classes spécialisées au primaire* tel que déposé, en octobre 2005, par la Commission scolaire;

**QUE** le comité de parents demande à la Commission scolaire de présenter un autre projet de *répartition des services éducatifs dans les écoles 2006 – 2007 et la localisation des classes spécialisées au primaire* une fois que la consultation et les audiences publiques, portant sur le *projet de plan de réorganisation scolaire 2006 – 2011*, seront terminées et que le Conseil des commissaires se sera prononcé sur ce projet de plan de réorganisation.

### **Adopté à l'unanimité**

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

##### **11. Nouveau régime pédagogique**

Madame Chantal Laforest souligne que le nouveau régime pédagogique impose 1 h 30 de plus d'enseignement au primaire en septembre 2006 ce qui équivaut à 18 minutes de plus par jour.

##### **12. Politique sur les frais chargés aux parents**

Dossier déjà présenté plus tôt dans la rencontre.

##### **13. Estimation de la part des services de garde aux coûts des activités administratives et aux activités relatives aux biens meubles et immeubles**

Monsieur Sylvestre, directeur services financiers CSMV, mentionne que ce dossier a donné lieu à une longue saga. Il présente donc le nouveau modèle suggéré par la CSMV qui établit la contribution des services de garde en fonction de leurs revenus réels : pour les fins de calculs seront pris en compte la subvention du MELS, la participation des parents de \$7/jour, sont exclus toute contribution des parents pour les journées pédagogiques, les sorties, ...

Le dernier tableau ne représente pas exactement les sommes qui seront chargées. Il existe actuellement un seul poste budgétaire pour les services de garde.

2003-2004	Masse salariale du service de garde	Administratif 4.50% Espace 2,78%	923,668	
2004-2005		Administratif 4,96% + 53.93\$/m <sup>2</sup>	1 132,677	
2005-2006		Administratif 4.95% + 44.63\$/m <sup>2</sup>	1 007,279	
2006-2007		Administratif 4,4% + 4.6% pour les ressources matérielles	1 034,093	Les activités particulières et sorties seront retranchées. Estimation réaliste de 900 000\$ à 950 000\$

Madame Linda Bossé rappelle que le comité de parents souhaite recevoir la synthèse des taux facturés par les autres CS. Elle remercie, au nom de tous, messieurs Teasdale et Sylvestre en leur souhaitant de passer de très belles fêtes.

#### **AFFAIRES INTERNES**

##### **14. Adoption des procès-verbaux du 17 novembre 2005**

L'adoption du procès-verbal du 17 novembre 2005 est reporté en raison du problème informatique rencontré.

##### **15. Parole aux parents commissaires**

Messieurs Michel Parent et Normand Gravel soulignent qu'il n'y aura aucun dépôt de rapport écrit en raison des nombreuses rencontres qui ont lieu dans les écoles en regard au plan de réorganisation.

Quelques points discutés en séance de travail sont mentionnés :

- Frais chargés aux parents
- Les surplus dans les écoles : les commissaires en sont friands
- Les moyens de pression ont donné lieu à du grabuge dans une école (tapage quand les jeunes sont en classe).

##### **16. Parole aux représentants de l'ACPM**

Monsieur Michel Parent mentionne qu'il y a eu une rencontre mais aucun participant d'ici n'y a assisté.

Madame Linda Bossé mentionne qu'il y a eu rencontre des présidents de la Montérégie. Il a été question entre autre de la consultation sur la structure de la FCPM.

La diversification de l'offre de service dans les écoles secondaires publiques. Mémoire du Conseil Supérieur de l'Éducation. Tous les parents peuvent envoyer leur avis par courriel. La position de la ACPM est ferme : les écoles publiques n'ont pas d'autre choix que d'offrir des projets particuliers.

##### **17. Parole au représentant EHDAA (Choix des membres du comité EHDAA)**

Madame Linda Bossé souligne avoir reçu une lettre de monsieur Steve Bernier, président du comité EHDAA pour demander la nomination d'un autre parent, suite à la démission d'un des membres.

CP-630-12-12

Nomination  
au comité  
EHDAA

Il est proposé par madame Carmen Poulin d'accepter la nomination de monsieur Laurent Pellerin comme parent membre du comité EHDAA

**Adopté à l'unanimité**

##### **18. Transport du midi**

Madame Linda Bossé mentionne avoir reçu l'appui de plusieurs CE, elle tient à les remercier.

##### **19. Service de garde**

Madame Linda Bossé dépose la lettre reçue de madame Lucie Désilets suite à l'envoi faite au ministre.

Elle invite les membres à voir la résolution de l'an dernier.

Elle rappelle que les directions d'école ne président pas les réunions du CE et que le budget est du ressort du CE.

Madame Linda Bossé accepte de donner la parole à madame Lise Audet, vice-présidente du Syndicat service de garde et à monsieur Jean-François Laplante qui soulignent que les représentants du service de garde au sein des



CE ont été encouragé à rejeter le budget école. De plus, le dossier (budget et ponctions) a fait l'objet d'un article dans le journal syndical. Il ne faut pas que la CSMV exagère car cela a beaucoup d'incidence sur les services à l'élève. Notre souci premier c'est les enfants. On va travailler en collaboration. Plusieurs membres quittent vers les CPE, il y a beaucoup d'absentéisme, plusieurs sont obligés de faire 2 ou 3 établissements.

Madame Linda Bossé tient à les remercier car en dépit des moyens de pression, les rencontres ont eu lieu en soirée.

Monsieur André Turgeon tient à souligner qu'il était présent lorsque monsieur Sylvestre a mentionné que certaines CS exerçaient une ponction de 20% sur la masse salariale. De plus, il tient à faire une mise en garde : le comité de parents a reçu en juin dernier un avis juridique sur l'article 256... modalités modifiées mais jamais suite à une entente avec le CE. Nous n'avons jamais reçu une réponse de la CSMV à ce jour sur cet avis juridique... La CS doit s'entendre avec les CE.

**20. Varia**

▪ **Mémoire du comité de parents aux audiences publiques**

Madame Linda Bossé souligne que le comité a eu l'occasion de se réunir une seule fois. Le document de travail est déposé ce soir pour adoption.

CP-631-12-12 Il est proposé par madame Sylvie Gaudreault d'adopter le mémoire tel que déposé.

**Adopté unanimement**

CP-632-12-12 Monsieur Sylvain Daigle propose de mandater madame Linda Bossé et les 5 membres du comité à présenter le mémoire du comité de parents lors des audiences publiques sur le plan d'organisation scolaire.

**Adopté unanimement**

**21. Correspondance**

Rien à souligner

**22. Parole au public**

Aucune intervention.

**23. Levée de l'assemblée**

CP-633-12-12  
Levée de l'assemblée Monsieur Pascal-Dominic Delambre propose la levée de l'assemblée à 23h.

**Adopté à l'unanimité**

---

Madame Linda Bossé  
Présidente

---

Sylvie Picard  
Secrétaire administrative